

le fil de vert

Un fil de vert à tirer,
à (dé)tricoter...

Edito

Y'en a qui discutent de politique autour d'un poulet-frites le dimanche à midi, y'en a d'autres qui contestent, qui revendiquent et qui protestent*. Qui parlent politique, agissent politique et écrivent politique.

Hé oui, nous n'avons pas chômé pendant les vacances et vous avons concocté ce nouveau numéro du Fil de Vert qui, comme d'habitude, vous donne de nos nouvelles et pique juste où il faut.

Vous aurez ainsi l'occasion de connaître la position d'ECOLO Rebecq sur plusieurs sujets tels que le schéma de structure communal, les procédures du Centre culturel, le photovoltaïque et les énergies renouvelables.

Finalement, rendez-vous en dernière page pour tout savoir sur la **Conférence mobilité douce** que la locale ECOLO Rebecq organise à Tubize le 22 septembre prochain avec le soutien des locales ECOLO de Tubize, Ittre et Braine-le-Château. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Un dernier événement à retenir : la Fête repas de la locale ECOLO de Rebecq « **Rebecq au Vert** » aura lieu le week-end du 4 et 5 février 2012 à la Salle communale de Wisbecq. Cochez d'ores et déjà la date dans votre agenda. Nous aurons bien sûr l'occasion de vous en reparler dans une prochaine édition du Fil de Vert.

Bonne lecture à toutes et à tous !

*Petit clin d'œil à Jacques Dutronc

A LIRE DANS CE NUMÉRO...

Schéma de structure communal, mini dossier sur le photovoltaïque et les énergies renouvelables, mobilité

Bravo Aurore et bienvenue Christian!

Lorsque Aurore de Montpellier a décidé de se porter candidate aux élections communales, elle voulait s'investir dans le travail politique mais ne pensait pas vraiment être appelée à siéger un jour au Conseil communal. Ce jour est pourtant arrivé et elle ne s'est pas dérobée.

Malgré ses craintes de ne pas être « à la hauteur », elle y est allée avec tout son cœur et son enthousiasme. Nous l'avons encouragée et soutenue. Elle connaît son village, ses habitantes, ses habitants. Elle voulait porter attention à leurs problèmes, améliorer leur cadre de vie. Elle pouvait, pour cela, s'appuyer sur des options écologistes dans lesquelles elle se retrouve bien. Que ce soit dans les réunions de notre groupe politique ou au Conseil, où elle avait rejoint notre conseiller Bruno Vanderbeurght, Aurore ne jouait pas les « potiches » malgré sa jeunesse et sa relative inexpérience. Elle suivait les dossiers, s'informait, nous questionnant tout autant que le Collège communal et de la même manière : avec force et clarté, désir de comprendre et de proposer juste, avec honnêteté aussi, courtoisie et un brin d'humour.

Nous savions que le manque d'ouverture et le mépris de la majorité en place lui pesaient. S'ajoutaient les pressions du bourgmestre pour

la mettre au pas (allant jusqu'à lui téléphoner à 7h00 du matin le lendemain d'un Conseil pour la sermonner littéralement). Les aléas de la vie la poussent aujourd'hui à passer la main en tant que conseillère communale. Nous le regrettons toutes et tous d'autant plus que sa présence contribuait à un équilibre homme/femme dans l'équipe communale verte mais aussi dans le Conseil, à l'heure où tous les niveaux de pouvoir sont tenus de veiller à cet équilibre et d'encourager les femmes qui s'engagent en politique. Mais nous comprenons et respectons sa décision. Nous savons aussi qu'elle continuera le chemin commencé avec nous, soutenant la vision verte d'un village respectueux de ses ressources naturelles, solidaire, où il fait bon vivre, circuler, respirer.

Ce n'est donc pas un adieu que nous lançons ici, dans notre Fil de Vert, à Aurore mais un vibrant bravo pour le temps donné à la cause publique, un temps pas toujours facile à ménager quand on démarre un métier et une famille. A bientôt donc... à notre prochaine réunion et bienvenue au suppléant désigné lors des élections de 2006!

C'est en effet notre secrétaire de locale, Christian Mahy, qui prendra le relais. Son opiniâtreté, son souci de clarté démocratique et de respect ►►

► des moyens consacrés par les citoyennes et citoyens pour la gestion publique, sa connaissance de son village et de ses habitant(e)s l'amèneront certainement à prendre une place utile et forte au Conseil communal.

Nous lançons ici l'appel pour que les citoyennes et citoyens de Rebecq, soucieux de maintenir une opposition politique créative et vigilante nécessaire à une vie démocratique équilibrée, le soutiennent également et l'encouragent.



Nous soutenir, participer, s'engager

Envie d'agir, de participer au projet écologiste dans votre commune, dans votre région ?

Par son action politique, ECOLO a comme objectif la transformation de la société suivant les principes de l'Écologie politique. Plus de démocratie, une meilleure justice économique et sociale, une maîtrise des choix technologiques et scientifiques, une plus grande solidarité entre les hommes, les femmes, les peuples et les générations sont quelques-uns de nos principes.

Vous pouvez participer à notre action, nous soutenir, marquer votre sympathie ou devenir membre.

Si vous aussi, vous désirez vous impliquer plus dans la vie locale et influencer la façon dont la Commune est gérée, nous vous invitons à rejoindre la locale ECOLO Rebecq.

Chacun(e) peut apporter sa pierre - si petite soit-elle - à l'édifice écologiste rebecquois. Tout le monde est le bienvenu et participer à une réunion de Locale n'engage à rien.

Prenez donc contact avec nous : Christian Mahy, Secrétaire de la locale, tel : 0496/06.70.47 - 067/85.08.27 ou à l'adresse : ecolo.rebecq@gmail.com

ecolo

Les banques font part de leurs « remerciements » pour toutes les aides publiques reçues les dernières années

Avec les vacances qui se terminent, nous vous proposons un petit tour d'Europe socio-économique. Dans son édition du 10 août dernier le journal « Le Monde » publiait un article édifiant : « Le secteur bancaire va supprimer près de 62.000 emplois en Europe ».

- HSBC-Angleterre : 30.000 emplois supprimés. Bénéfices au premier semestre: 8.9 milliards de dollars.
- BARCLAYS-Angleterre: 3.000 emplois. Bénéfices au premier semestre: 1.7 milliard d'Euros.
- LLOYDS BANK-Angleterre: 15.000 emplois. Pas de bénéfices mais cette banque a bénéficié de plus de 70 milliards de livres sterling d'aides publiques pour se maintenir durant la crise.
- UBS-Suisse: 5.000 postes. Bénéfices de 862 millions d'Euros au premier semestre.

- CREDIT SUISSE: 2.000 postes. Bénéfices nets de 667 millions d'Euros au premier semestre.
- BANKIA-Espagne: 3.000 postes. Bénéfices de 215 millions d'Euros au premier semestre.
- INTESA SANPAOLO-Italie: 3.000 postes. Pas de bénéfices annoncés.
- BNP PARIBAS-FORTIS: 244 postes dans les activités de crédit immobilier aux particuliers.

Pour rappel, au début de la crise économique que nous traversons toujours actuellement, les Etats avaient dû fortement alourdir leur dette nationale en envoyant massivement des milliards d'Euros afin d'éviter que les banques fassent faillite. En Belgique, Fortis, Dexia, KBC et Ethias ont été concernées et la situation n'est toujours pas rétablie alors même que les Etats se voient maintenant sanctionnés par les bourses

et les agences de notations pour leur endettement excessif. Il semble que les seuls à payer soient pour l'instant les travailleurs : les ex-travailleurs de ces banques qui seront sans emploi et tous les autres qui sont victimes de plans d'austérité nationaux visant à renflouer les dettes.

Les entreprises citées plus haut ont réalisé ensemble, sur les six premiers mois de l'année, un bénéfice de 12.3 milliards d'Euros. Comprenne qui pourra... Au titre de comparaison, le budget nécessaire pour faire fonctionner l'Etat belge dans son entièreté durant toute une année est de +/- 350 milliards d'Euros.

Quid de l'enquête publique dans le cadre du schéma de structure communal ?

Nous sommes très inquiets quant à la bonne poursuite des travaux dans le cadre du schéma de structure communal. En effet, nous avons appris le licenciement de l'architecte du service urbanisme de la commune chargée du suivi de ce dossier et des travaux de la Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Avec ce déforçement du service « urbanisme », nous craignons que le suivi d'un dossier important et coûteux tel que le schéma de structure (pour rappel : un budget de 100.000€) soit négligé voire bâclé.

D'après le bureau d'études AGORA, la phase de diagnostic a pris fin en juillet. A ce jour, la commune, pourtant toujours si prompte à communiquer, ne nous informe de rien sur les conclusions de ce diagnostic et sur les lignes directrices sur lesquelles elle va poursuivre son travail.

Nous savons qu'environ 360 personnes ont répondu à l'enquête qui avait été envoyée à chaque ménage en avril dernier. Pour rappel (confer notre article sur l'organisation de cette enquête sur notre site Internet), ni la commune, ni le bureau d'étude

n'ont pu apporter la preuve qu'il était impossible de compléter le questionnaire plusieurs fois !

A propos de la méthode de diagnostic, nous émettons de sérieux doutes sur la formule des « groupes de travail » composés, sans appel public, par la Commune. On y a discuté, ça oui ! Mais nous n'avons vu aucun compte rendu ni aucune conclusion et, pour chaque thématique (l'environnement, la culture, l'économie, etc.), les groupes de travail n'ont été réunis que durant une seule et petite heure, aucune autre réunion n'étant, à ce jour, prévue. C'est dire que peu de problèmes auront pu être résolus durant ce trop court laps de temps ! Une fois que chaque participant(e) se sera présenté(e) aux autres, il aura fallu que les 40 minutes restantes soient « constructivissimes » pour aboutir à quelque chose de « qualitatif » ! Gageons que ces participant(e)s sont resté(es) sur leur faim !

De plus, il ne nous a pas été possible de savoir sur base de quels critères ces groupes « de travail » ont été composés. Nous avons appelé le bureau d'étude AGORA pour faire savoir

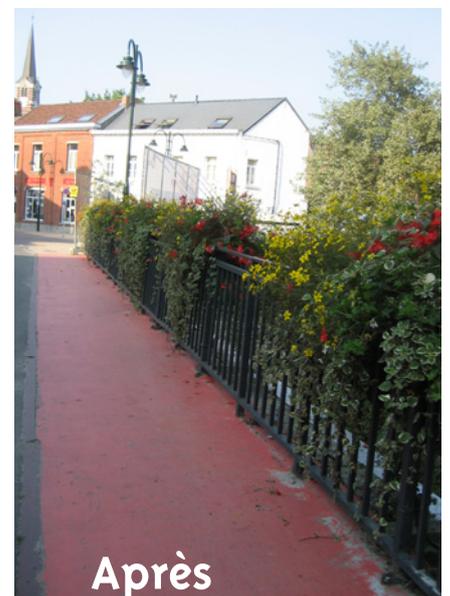
que nous aurions été demandeurs d'envoyer un représentant d'ECOLO (comme nous aurions trouvé logique qu'il y en ait un d'autres partis, des comités de quartier, des associations, etc.) mais il nous a été répondu « qu'il n'appartient pas au bureau d'étude de sélectionner les participants et que pour cela, il fallait s'adresser au bourgmestre directement ». On peut donc s'interroger légitimement sur la représentativité des groupes constitués.

Retrouvez notre dossier « Schéma de structure » sur le site de la locale : www.rebecq.ecolo.be rubrique « dossiers ».



Cocarde Rebecq, village fleuri !

La locale ECOLO Rebecq se félicite du généreux fleurissement des rues et ponts de la commune. Cependant, il aura fallu plusieurs mois avant que les bacs suspendus du côté rue sur quelques ponts de l'entité soient déplacés côté rivière permettant ainsi aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite de circuler plus aisément sur les trottoirs, ce qui était devenu pratiquement impossible.



Le droit à accéder à l'électricité renouvelable lorsqu'on n'a pas ou peu de moyens

Chez ECOLO, nous demandons à ce que chacun(e), peu importe le revenu dont il/elle dispose, puisse accéder à l'électricité renouvelable. Cette exigence nous paraît d'autant plus atteignable que la commune de Rebecq a à sa tête quelqu'un qui prétend s'occuper des enjeux environnementaux mais dont les actes se limitent pour l'instant à présider une commission «environnement» à l'Union Wallonne des Villes et des Communes.

Nous pensons qu'il serait possible également de transformer cet « intérêt » soudain pour l'Environnement en actes concrets profitables aux citoyen(ne)s rebecquois(es) :

- Outre le suivi du Conseiller « énergie » du CPAS, on pourrait agir sur les logements sociaux (dont certains toujours en chantier) du
- Roman Païs et autres, présents sur le sol rebecquois. Il apparaît que de plus en plus, les ménages à faibles revenus bénéficiant d'un logement à loyer modéré doivent payer presque autant pour leur facture énergétique que pour le loyer. En Autriche, un projet a visé à isoler et à équiper ces logements de moyens de production à base d'énergies renouvelables. Les ménages ne paient plus qu'une petite partie du montant de leur facture habituelle et la commune aménage les habitations et se rembourse avec les aides, primes et la petite contribution des ménages. Dans ce pays, tout le parc de logements sociaux a ainsi pu être équipé et isolé !
- A Flobecq, dans le Hainaut occidental, les habitants peuvent acquérir des panneaux photovol-

taïques gratuitement grâce à une ASBL fondée par la commune. L'ASBL est intermédiaire entre le citoyen et la Région wallonne. Le projet est né de la volonté de corriger une injustice : il n'était plus considéré normal que seules les personnes les plus aisées financièrement puissent acheter ou emprunter pour accéder au photovoltaïque. La commune a emprunté 4.5 millions d'Euros pour acheter les installations et se rembourse progressivement via les certificats verts. Il y a une absence totale de gain.

Photovoltaïques : modifications réglementaires

Le régime actuel d'attribution des certificats verts tel que présenté dans notre article sera toujours d'application jusqu'au 30 novembre 2011. (Attributions de certificats durant 15 ans).

- Du 1^{er} décembre 2011 au 31 mars 2012 : transition : maintien du coefficient multiplicateur de 7 CV/MWh, mais limitation de l'octroi à 10 ans.
- Du 1^{er} avril 2012 au 31 août 2012 : coefficient multiplicateur dégressif durant 10 ans permettant un meilleur temps de retour

sur investissement - volume cumulé sur 10 ans = 60 CV/MWh.

- Du 1^{er} septembre 2012 au 31 mars 2013 : coefficient multiplicateur dégressif durant 10 ans permettant un meilleur temps de retour sur investissement - volume cumulé sur 10 ans = 50 CV/MWh

Actuellement, c'est la mise en service de l'installation qui est l'acte générateur de ce changement. Une seconde condition est que l'organisme de contrôle réceptionne l'installation dans les 6 mois.



WikimediaCommons - Lucas Braun

Les panneaux photovoltaïques conservent leur notation triple A

Bonne nouvelle, si bon nombre de pays ont vu la notation de leur dette dégradée par trois agences qui font leur loi sur les marchés virtuels en déconnexion complète avec l'économie réelle, les panneaux photovoltaïques, eux, conservent leur triple A:

Avantageux pour l'environnement ;

Avantageux pour l'emploi local ;

Avantageux pour sa rentabilité.

Avantageux pour l'environnement

Plus besoin de longues démonstrations après la catastrophe nucléaire de Fukushima pour conclure qu'il est plus bénéfique pour l'environnement de produire son électricité à partir d'énergies renouvelables que d'énergies fossiles ou nucléaire.

Avantageux pour l'emploi local

En faisant le choix de recourir à l'électricité photovoltaïque, on passe souvent par de petites ou grandes PME de sa région ce qui génère de l'emploi en tant que délégué commercial, logisticien, électricien ou encore couvreur et employés administratifs pour le suivi

des dossiers. C'est un bel exemple d'alliance Emploi – Environnement.

Continuer d'importer toujours plus d'énergie de l'étranger, c'est délocaliser de gros moyens financiers chaque fois que l'on paie sa facture d'énergie. Moyens financiers qui bénéficient la plupart du temps à de petits clans dans des pétromonarchies dont les peuples vivent dans la pauvreté. Pétromonarchies dépensant, de temps à autre, des millions d'euros à l'achat de joueurs ou entraîneurs de football.

Avantageux pour sa rentabilité

Si vous avez des économies et que vous ne voulez pas les investir (actuellement, on peut remplacer le terme «investir» simplement par « perdre ») en action ou en sicav (ce qu'on comprend tout à fait par les temps qui courent) pourquoi pas un investissement dans une installation photovoltaïque?

Un de nos membres nous fait part qu'il a placé au printemps dernier une installation couvrant sa consommation annuelle d'électricité à savoir 2450 kWh. Une installation de cette puissance a coûté 12.893 Euros (financée avec un prêt vert sur 5 ans avec des intérêts très bas dont une partie est déductible dans la déclaration d'impôts).

Grâce au cumul des déductions fiscales, des certificats verts (droits que

les entreprises émettrices de CO2 achètent en contre partie de l'impact de leur activité sur l'environnement à des producteurs d'électricité renouvelable) et des économies sur sa facture d'électricité : les panneaux photovoltaïques s'avèrent bien plus rentables que n'importe quel investissement financier (mis à part l'isolation de la maison, bien entendu !).

Un partenaire de choix : Le guichet de l'énergie

Il peut s'avérer difficile d'estimer son besoin en électricité photovoltaïque, la taille idéale de l'installation, le budget nécessaire, la qualité des panneaux proposés par l'une ou l'autre marque, etc. Un service public de qualité est à la disposition des citoyens pour répondre à ces questions et déterminer les contours d'un bon projet. Pour l'avoir consulté, nous pouvons dire que le guichet de l'énergie de Braine-le-Comte a donné largement satisfaction dans l'aide à la réponse à toutes ces questions.

Liens intéressants :

www.cwape.be

www.ef4.be

www.apere.org

<http://energie.wallonie.be/fr/guichet-de-l-energie-de-braine-le-comte.html?IDC=6946&IDD=21889>



Procédures au sein du Centre Culturel de Rebecq



Une nouvelle crèche à Rebecq !

Comme ECOLO l'a demandé à maintes reprises, via son journal et ses conseillers communaux et du CPAS, la commune vient (enfin) de lancer la procédure pour la création d'une nouvelle Maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE). Cette fois-ci, la maison, d'une capacité de 12 à 18 places, devrait voir le jour à Bierghes. Une bonne nouvelle pour les parents qui travaillent ou cherchent du travail ...

En mai dernier, la Locale ECOLO Rebecq mettait en évidence le non respect des procédures et l'utilisation abusive d'argent public en frais de restaurations élevés et frais de déplacements par l'ancien président du Centre Culturel de Rebecq (CcR) sans accord préalable des instances. Ceci a été reconnu lors de l'Assemblée générale du CcR de mars 2011. Pour la période 2008-2010, on parle d'un montant d'environ 10.000 Euros.

A ce jour, ces faits révélés par ECOLO Rebecq n'ont pas été démentis. Ce travail d'opposition a été effectué en profondeur et avec minutie dans le seul but de s'assurer que les deniers publics sont utilisés à bon escient.

Plutôt que la recherche de solutions pour que de telles pratiques soient rendues impossibles dans le futur, le Centre Culturel de Rebecq a décidé de recourir à une procédure en justice contre l'attitude spécifique de l'ancien président.

Nous avons fait savoir aux membres du Conseil communal fin juin que nous sommes contre cette procédure, tant sur le fond que sur sa forme. Quant au fond, elle joue l'homme, alors que nous visons d'abord et surtout l'absence de procédure ; dans sa forme, elle est illégale. De plus, nous craignons fort que le montant nécessaire à la poursuite de cette procédure soit trop important par rapport au montant qui resterait encore à récupérer.

En effet, le CcR, le 7 juin dernier, a décidé de recourir au Cabinet d'avocats Uyttendaele (dont la proximité avec le PS n'est plus à démontrer). Nous ne comprenons pas bien ce qui justifie le recours à ce cabinet en particulier. Pourquoi celui-là et pas un autre? Quelle est l'étendue de sa mission? S'agit-il d'une simple consultation ou d'une procédure visant à épuiser tous les recours et degrés d'appel possible? L'appel à cette entreprise a-t-il fait l'objet d'un cahier de charges

décrivant précisément l'étendue de la mission et les objectifs à atteindre? D'autres avocats n'auraient-ils pas pu remplir tout aussi bien cette mission à un meilleur prix?

Le Centre Culturel de Rebecq est une ASBL d'intérêt général et ce statut lui recommande de respecter la Loi sur les Marchés Publics. Le marché octroyé dans le cadre d'une procédure juridique autour d'un contentieux avec l'ancien président aurait dû faire l'objet d'un appel d'offre simplifié ce qui n'a pas été le cas et rien n'a été dit à propos du montant du marché en question.

Enfin, la Locale ECOLO demande que l'on annule cette procédure juridique afin de recentrer l'attention sur le problème des dysfonctionnements du Centre Culturel de Rebecq causés par des « mœurs politiques » des plus discutables. Ce qui est inacceptable, nous le rappelons une nouvelle fois, c'est que l'on ait tenté de camoufler un dysfonctionnement! Un accident peut toujours arriver dans n'importe quelle association ou entreprise. Des procédures claires doivent permettre de les éviter et de les résoudre et c'est bien ce qui manque toujours au sein du Centre Culturel de Rebecq!

Le Centre Culturel nous a fait parvenir son avis par rapport à notre nouvelle intervention: « L'institution travaille chaque jour dans l'intérêt des citoyens ». Si nous nous réjouissons que le Centre Culturel confirme ainsi qu'il travaille dans l'intérêt de tous les Rebecquois, nous confirmons qu'à partir du moment où une ASBL reçoit une subsidiation publique, elle est tenue de respecter la loi sur les marchés publics et mettons à disposition de tous la source juridique sur notre site internet.



Même l'administration communale s'en est aperçue, il y a vraiment trop de poussières sur le site des carrières de Quenast et ce, depuis plusieurs mois!

Et notre santé dans tout ça ?

Cet empoussièremment excessif a d'abord été attribué au manque de pluie lors du printemps dernier mais malgré un été morose et particulièrement humide, les problèmes ne semblent pas être résolus (voir photo prise début août).

Il semblerait que les exploitants des carrières aient pris de premières mesures pour remédier à cette fâcheuse situation. Nous demandons aux autorités communales de rester vigilantes et d'informer les Rebecquois de l'évolution de la situation.



Un projet de caméras de surveillance à la zone de police Ouest-Brabant



La vidéosurveillance est efficace pour repérer des comportements déviants. Un centre commercial bruxellois utilise 68 caméras qui identifient les personnes qui ne consomment pas, comme les jeunes de l'école voisine sur le temps de midi. Celles du métro londonien repèrent les personnes qui restent à quai sans prendre une voiture, comme les SDF qui se réchauffent. Celles d'un chef de zone de police wallon permettent de garder

une activité utile pour des agents peu efficaces. On le voit, la notion de « déviance » pose déjà question.

Les objectifs du plan zonal de sécurité sont la lutte contre le cambriolage, contre la violence intrafamiliale, la protection de l'intégrité physique et la sécurité routière. La vidéosurveillance peut avoir un impact sur la sécurité routière. Pour les autres objectifs, elle est peu efficace. Elle n'éliminera pas les délits impulsifs et ne pourra les prévenir. Elle sera d'une aide minime pour la répression. Elle crée, en outre, abusivement, un sentiment de sécurité. D'autres dispositifs techniques peuvent avoir des résultats.

Le coût de la vidéosurveillance étant énorme et les caméras aucunement agréées, il faut bien vérifier ce qu'on achète. Le coût augmente encore si l'on considère l'entretien du parc et la formation du personnel. Pour avoir une idée des sommes en jeu : en 2004, la ville de Wavre a installé 8 nouvelles

caméras qu'il faut déjà remplacer, étant dépassées technologiquement. Cette commune vise aussi à s'équiper de 32 caméras. Le montant qui a été alloué par le Conseil communal pour ce projet est de 400.000 Euros. C'est un montant beaucoup trop élevé par rapport à son utilité!

L'effet dissuasif de la vidéosurveillance est limité dans le temps. Au bout d'un moment, on ne voit plus les caméras. De plus, son coût est énorme : pour la zone de police de l'ouest du Brabant Wallon on parle d'un budget d'environ 1,5 millions d'Euros.

Pour la petite histoire : à Londres, ville où il y a le plus de caméras au monde, on ne peut pas dire qu'elles auront été d'une grande utilité lors des dernières émeutes. Les émeutiers ont simplement commis leurs méfaits en portant une cagoule.



Barbelés

Frères Hospices



Les travaux de rénovation des hospices vont bon train et tout le monde s'en réjouit. Malheureusement, on déplore que le travail d'analyse et de diagnostic du bâtiment n'ait pu permettre d'évaluer correctement la solidité de l'édifice avant rénovation. En effet, depuis le début du chantier, des

plans de murs se sont écroulés révélant la grande fragilité du bâtiment. Les fondations existantes pourraient également ne pas supporter les nouveaux bâtiments prévus.

Les **Amis de l'Hospice** ont fourni, en temps largement utile, deux études concernant le site des anciens hospices faites par des spécialistes en rénovation de bâtiments anciens qui permettaient d'identifier les murs porteurs et les points forts des bâtiments. Dommage que ces documents aient manifestement été laissés dans les tiroirs...

Nous avons peine à croire que l'échéance des travaux soit respectée au vu des arrêts fréquents du chantier mais surtout que le budget initial (6 millions tout de même !) ne soit pas dépassé ...



Conférence mobilité douce

Plus de 2000 signataires disent « oui » à une autre mobilité

Jeudi 22 septembre 2011 à 20h00

**Centre Culturel de Tubize,
Boulevard Georges Deryck, 124 à Tubize**

**Entrée gratuite
Venez nombreuses et nombreux !**

Dans le cadre de la semaine de la mobilité 2011, la locale ECOLO Rebecq, avec le soutien des locales ECOLO de Tubize, Ittre et Braine-Le-Château, organise une conférence sur la mobilité qui aura lieu le jeudi 22 septembre 2011 à 20h00 au Centre Culturel de Tubize.

Tout le monde y est le bienvenu !

Ce sera l'occasion d'annoncer le nombre de signatures récoltées pour notre pétition en faveur de plus de mobilité douce dans l'ouest du Brabant Wallon. A ce jour, elle en compte plus de 2000

Si vous ne l'avez pas encore signée, il reste encore quelques jours pour le faire, rendez-vous sur:

<http://9219.lapetition.be/>

Interviendront: des représentants ECOLO des communes d'Ittre, Tubize, Rebecq et Braine-le-Château, Alain Trussart, Député provincial ECOLO en charge de la mobilité, un représentant du cabinet du ministre wallon en charge de la mobilité Philippe Henry, Stefaan Van Hecke, député fédéral d'ECOLO-Groen! spécialiste des questions liées à la SNCB et Gianni Tabbone de Navetteurs.be.